

## **4-3-6 RESTRUCTURATION / RÉORGANISATION / DÉMÉNAGEMENT / FUSION D'ORGANISME**

TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)	2
EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION	2
PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES	2
AUTRE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE	2
DISPOSITIONS LÉGALES DE DROIT PRIVÉ	2
WEBOGRAPHIE	4

*L'organisme public accompagne des situations de changement, telles que des restructurations ou des réorganisations pour le personnel*  
*Objectif : Éliminer les risques psychosociaux sur les lieux de travail (Iso 26000 article 6.4.6.2) ; établir des programmes mixtes personnels / direction pour la promotion de la santé et du bien être (Iso 26000 article 6.4.7.2)*

## **TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)**

- Informer
- Mettre en place des lieux d'échange et d'écoute
- Mettre en œuvre les actions d'accompagnement appropriées
- Organiser des bilans collectifs et individuels
- Proposer des actions correctives si besoin
- Mettre en place une concertation effective avec les Instances représentatives des personnels, les managers, les collaborateurs
- Mettre en place un plan d'accompagnement et de communication et respecter les temps nécessaires à chaque étape
- Saisir l'opportunité d'un déménagement pour réduire l'empreinte écologique de l'activité de l'organisme

## **EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION**

- Nombre de séances d'information réalisées auprès des collaborateurs et des instances représentatives des personnels
- Nombre d'entretiens individuels réalisés les RH
- Nombre de personnes ayant nécessité un accompagnement spécifique
- % de formations / actions tutorales réalisées sur nombre demandées ou identifiées
- Nombre de bilans réalisés / nombre de collaborateurs concernés

## **PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES**

- Achats / Marchés
- Communication
- Direction
- Instances représentatives des personnels
- Managers
- Personnels
- Prestataire externe (ex : cellule d'écoute)
- RH
- Tuteurs

## **AUTRE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE**

*Gouvernance*

*Responsabilité économique*

*Responsabilité environnementale [p.4]*

*Implication dans le développement local*

## **DISPOSITIONS LÉGALES DE DROIT PRIVÉ**



Code du travail



L4612-1 et suivants: rôle du *CHSCT*

L4612-8 : modification des conditions de travail

L4612-11: aménagement des postes

L2323-1 et L2323-6 : rôle du comité d'entreprise sur les conditions de travail et organisation de l'entreprise

L4624-1et R4624-1 et suivants : rôle du médecin du travail

## **WEBOGRAPHIE**

Responsabilité environnementale : <http://www.administrations-ecoresponsables.ademe.fr>